

Le Livre d'Urantia

<< [Fascicule 53](#) | [Parties](#) | [Contenu](#) | [Fascicule 55](#) >>

Fascicule 54

Problèmes de la rébellion de Lucifer

54:0.1 (613.1) L'HOMME évolutionnaire trouve difficile de comprendre pleinement la signification du mal, de l'erreur, du péché et de l'iniquité, et d'en saisir le sens. L'homme est lent à percevoir que le contraste entre la perfection et l'imperfection produit le mal potentiel ; que le conflit entre la vérité et la fausseté crée la confusion et l'erreur ; que le don divin du libre arbitre, qui s'exprime par le choix, mène aux royaumes divergents du péché et de la droiture, que la recherche persévérante de la divinité conduit au royaume de Dieu, tandis que son rejet persistant aboutit aux domaines de l'iniquité.

54:0.2 (613.2) Ce ne sont pas les Dieux qui créent le mal ou permettent le péché et la rébellion. Le mal potentiel existe dans le temps et dans un univers qui embrasse des niveaux différenciés de significations et de valeurs concernant la perfection. Le péché est potentiel dans tous les royaumes où des êtres imparfaits sont doués de la faculté de choisir entre le bien et le mal. La seule présence conflictuelle de la

vérité et de la contrevérité, des faits et de la fausseté, constitue le potentiel d'erreur. Le choix délibéré du mal constitue le péché ; le rejet volontaire de la vérité est l'erreur. La poursuite persistante du péché et de l'erreur constitue l'iniquité.

1. Vraie et fausse liberté

54:1.1 (613.3) Parmi tous les problèmes troublants issus de la rébellion de Lucifer, aucun n'a occasionné plus de difficultés que l'inaptitude des mortels évolutionnaires immatures à distinguer la vraie liberté de la fausse.

54:1.2 (613.4) La vraie liberté est la quête des âges et la récompense du progrès évolutionnaire. La fausse liberté est la subtile duperie de l'erreur du temps et du mal de l'espace. La liberté durable est fondée sur la réalité de la justice — de l'intelligence, de la maturité, de la fraternité et de l'équité.

54:1.3 (613.5) La liberté est une technique autodestructrice de l'existence cosmique quand ses mobiles sont dépourvus d'intelligence, inconditionnels et incontrôlés. La vraie liberté se relie progressivement à la réalité et reste toujours pleine d'égards pour l'équité sociale, l'équité cosmique, la fraternité universelle et les obligations divines.

54:1.4 (613.6) La liberté est suicidaire quand elle est divorcée d'avec la justice matérielle, la droiture intellectuelle, la longanimité sociale, le devoir moral et les valeurs spirituelles. La liberté est inexistante en

dehors de la réalité cosmique, et toute réalité de personnalité est proportionnelle à ses relations avec la divinité.

54:1.5 (613.7) La volonté autonome sans retenue et l'expression de soi sans contrôle équivalent à un égoïsme que rien ne vient adoucir, un summum d'impiété. La liberté non accompagnée d'une victoire toujours plus étendue sur soi-même est une fiction d'une imagination de mortel égoïste. La liberté motivée par le moi est une illusion conceptuelle, une cruelle duperie. La licence déguisée sous les vêtements de la liberté est l'avant-coureur d'une abjecte servitude.

54:1.6 (614.1) La vraie liberté est associée à un sincère respect de soi ; la fausse liberté est la compagne de l'admiration de soi. La vraie liberté est le fruit de la maîtrise de soi ; la fausse liberté est la prétention de s'affirmer soi-même. La maîtrise de soi conduit au service altruiste ; l'admiration de soi tend à exploiter autrui afin d'assurer des avantages personnels à l'individu dans l'erreur, disposé à sacrifier l'accomplissement dans la droiture à la possession d'un pouvoir injuste sur ses compagnons.

54:1.7 (614.2) La sagesse elle-même n'est divine et sure que si elle procède d'une large vue cosmique et de mobiles spirituels.

54:1.8 (614.3) Nulle erreur n'est plus grande que la sorte de duperie de soi qui conduit des êtres intelligents à la soif d'exercer leur pouvoir sur d'autres êtres, afin de les priver de leurs libertés naturelles. La règle d'or de l'équité humaine s'élève contre toutes ces fraudes, injustices, égoïsmes et manques de droiture. Seule une liberté

authentique et véritable est compatible avec le règne de l'amour et le ministère de la miséricorde.

54:1.9 (614.4) Comment la créature volontaire ose-t-elle empiéter sur les droits de ses compagnons au nom de la liberté personnelle, alors que les Chefs Suprêmes de l'univers s'effacent avec un respect miséricordieux devant les prérogatives de la volonté et les potentiels de la personnalité ! Dans l'exercice de sa liberté personnelle présumée, nul être n'a le droit de priver un autre être des privilèges de l'existence qui lui ont été conférés par les Créateurs et qui sont dument respectés par tous leurs associés, leurs subordonnés et leurs sujets loyaux.

54:1.10 (614.5) Il se peut que l'homme évolutionnaire ait à lutter pour ses libertés matérielles contre des tyrans et des oppresseurs sur un monde de péché et d'iniquité ou durant les premiers temps d'une sphère primitive en évolution, mais il n'en est ainsi ni sur les mondes morontiels ni sur les sphères de l'esprit. La guerre est l'héritage de l'homme évolutionnaire primitif, mais, sur les mondes où la civilisation progresse normalement, il y a longtemps que le combat physique est discrédité en tant que technique pour résoudre des malentendus raciaux.

2. Le vol de la liberté

54:2.1 (614.6) C'est avec le Fils et dans l'Esprit que Dieu projeta l'éternel Havona, et, depuis lors, l'archétype éternel de participation

coordonnée à la création — le partage — a toujours prévalu. Cet archétype de partage est le modèle essentiel à suivre par chacun des Fils et des Filles de Dieu qui s'en vont dans l'espace pour tenter de copier dans le temps l'univers central de perfection éternelle.

54:2.2 (614.7) Toute créature de tous les univers en évolution qui aspire à faire la volonté du Père est destinée à devenir partenaire des Créateurs de l'espace-temps dans cette magnifique aventure pour atteindre la perfection expérientielle. Si ce n'était pas vrai, le Père n'aurait jamais doté ces créatures du libre arbitre créatif, il ne les habiterait pas non plus, il n'entrerait pas effectivement en association avec elles au moyen de son propre esprit.

54:2.3 (614.8) La folie de Lucifer fut de tenter l'infaisable, de court-circuiter le temps dans un univers expérientiel. Le crime de Lucifer fut sa tentative de priver de ses droits créatifs chaque personnalité de Satania, de réduire indument la participation personnelle des créatures — leur libre participation volontaire — à la longue lutte évolutionnaire pour atteindre le statut de lumière et de vie à la fois individuellement et collectivement. En agissant ainsi, cet ancien Souverain de votre système opposa directement le dessein temporel de sa propre volonté au dessein éternel de la volonté de Dieu tel qu'il est révélé par le don du libre arbitre à toutes les créatures personnelles. La rébellion de Lucifer menaçait ainsi de violer au maximum le libre arbitre des ascendeurs et des serviteurs du système de Satania. C'était la menace de priver perpétuellement chacun de ces êtres d'une expérience passionnante, celle d'apporter quelque chose de personnel et d'unique au monument de sagesse

expérientielle qui s'élève lentement et qui existera un jour sous l'aspect du système de Satania devenu parfait. C'est ainsi que le manifeste de Lucifer, déguisé sous l'aspect de la liberté, se dresse dans la claire lumière de la raison comme une menace monumentale pour consommer le vol de la liberté personnelle, et cela sur une échelle dont on ne s'était encore approché que deux fois dans toute l'histoire de Nébadon.

54:2.4 (615.1) En résumé, Lucifer aurait voulu enlever aux hommes et aux anges ce que Dieu leur a donné, c'est-à-dire le divin privilège de participer à la création de leur propre destinée et à la destinée de ce système local de mondes habités.

54:2.5 (615.2) Nul être, dans tout l'univers, n'a légalement la liberté de priver un autre être de la vraie liberté, du droit d'aimer et d'être aimé, du privilège d'adorer Dieu et de servir son prochain.

3. Le délai temporel de justice

54:3.1 (615.3) Les créatures volitives morales des mondes évolutionnaires sont toujours tracassées par la question irréfléchie de savoir pourquoi les Créateurs infiniment sages permettent le mal et le péché. Elles ne comprennent pas que le mal et le péché sont inévitables si les créatures doivent être vraiment libres. Le libre arbitre des hommes en évolution et des anges exquis n'est pas un simple concept philosophique, un idéal symbolique. L'aptitude des

hommes à choisir le bien ou le mal est une réalité de l'univers. Cette liberté de choisir par soi-même est un don des Dirigeants Suprêmes, et ceux-ci interdisent à tout être ou groupe d'êtres, dans le vaste univers, de priver une seule personnalité de la liberté qui lui est divinement donnée — pas même pour satisfaire des êtres égarés et ignorants dans la jouissance de ce qu'ils appellent à tort la liberté personnelle.

54:3.2 (615.4) Bien que l'identification consciente et délibérée avec le mal (le péché) soit équivalente à la non-existence (l'annihilation), il faut toujours qu'un délai intervienne entre le moment de l'identification personnelle avec le péché et l'exécution du châtiment — lequel survient automatiquement quand on s'adonne volontairement au mal. Ce délai représente une période de temps suffisante pour juger le statut universel du pécheur d'une manière entièrement satisfaisante pour toutes les personnalités de l'univers en rapport avec le cas, et en même temps assez équitable et juste pour gagner l'approbation du pécheur lui-même.

54:3.3 (615.5) Mais, si ce rebelle de l'univers qui va à l'encontre de la réalité de la bonté et de la vérité refuse d'approuver le verdict, et si le coupable connaît dans son cœur la justice de sa condamnation, mais refuse de la confesser, alors il faut que l'exécution de la sentence soit différée selon les convenances des Anciens des Jours. Or les Anciens des Jours refusent d'anéantir un être avant que toutes les valeurs morales et les réalités spirituelles soient éteintes aussi bien chez l'auteur du mal que chez tous ses partisans et sympathisants possibles.

4. Le délai de miséricorde

54:4.1 (615.6) Un autre problème quelque peu difficile à expliquer dans la constellation de Norlatiadek concerne les raisons pour lesquelles il a été permis à Lucifer, à Satan et aux princes déchus de semer si longtemps la discorde avant d'être appréhendés, internés et jugés.

54:4.2 (616.1) Des parents ayant engendré et élevé des enfants seront mieux à même de comprendre pourquoi Micaël, un Créateur-père, peut être lent à condamner et à détruire ses propres Fils. L'histoire du fils prodigue racontée par Jésus illustre bien comment un père aimant peut attendre longtemps le repentir de son enfant égaré.

54:4.3 (616.2) Le fait même qu'une créature malfaisante puisse effectivement choisir de faire le mal — de commettre le péché — démontre la factualité du libre arbitre et justifie pleinement de longs délais dans l'exécution de la justice, pourvu que cette prolongation de la miséricorde ait des chances de conduire au repentir et à la réhabilitation.

54:4.4 (616.3) La plupart des libertés que recherchait Lucifer, il les avait déjà, et il devait en recevoir d'autres dans l'avenir. Tous ces dons précieux furent perdus en cédant à l'impatience et en s'abandonnant au désir de posséder immédiatement ce qui est ardemment désiré, de s'en emparer au mépris du respect des droits

et libertés de toutes les autres créatures composant l'univers des univers. Les obligations éthiques sont innées, divines et universelles.

54:4.5 (616.4) Nous connaissons beaucoup de raisons pour lesquelles les Dirigeants Suprêmes ne détruisirent pas ni n'internèrent immédiatement les chefs de la rébellion de Lucifer, et il en existe indubitablement d'autres, peut-être meilleures, qui nous sont inconnues. Le délai dans l'exécution de la justice comportait des traits de miséricorde qui furent offerts personnellement par Micaël de Nébadon. Sans l'affection de ce Créateur-père pour ses Fils égarés, la justice suprême du superunivers aurait agi. Si un épisode tel que la rébellion de Lucifer s'était produit dans Nébadon pendant l'incarnation de Micaël sur Urantia, les instigateurs de ce mal auraient pu être immédiatement et absolument annihilés.

54:4.6 (616.5) La justice suprême peut agir instantanément lorsqu'elle n'est pas tempérée par la miséricorde divine. Le ministère de miséricorde auprès des enfants du temps et de l'espace prévoit toujours ce délai, cet intervalle salutaire entre les semailles et la moisson. Si la graine semée est bonne, ce délai permet la mise à l'épreuve et l'affermissement du caractère ; si la graine semée est mauvaise, ce délai de miséricorde laisse le temps au repentir et à la rectification. Ce retard dans le jugement et l'exécution des malfaiteurs est inhérent au ministère de miséricorde des sept superunivers. Ce frein de la miséricorde sur la justice prouve que Dieu est amour, que ce Dieu d'amour domine les univers, et qu'il contrôle en miséricorde le destin et le jugement de toutes ses créatures.

54:4.7 (616.6) Les délais de miséricorde du temps sont accordés par ordre des Créateurs usant de leur libre arbitre. L'univers peut tirer profit de la technique de patience employée envers les pécheurs rebelles. Il n'est que trop vrai que le bien ne peut pas venir du mal pour celui qui projette et accomplit le mal, mais il est également vrai que toutes choses (y compris le mal, potentiel ou manifeste) travaillent ensemble pour le bien de tous les êtres qui connaissent Dieu, aiment faire sa volonté et s'élèvent vers le Paradis conformément à son plan éternel et à son dessein divin.

54:4.8 (616.7) Malgré le long délai (d'après le compte du temps sur Urantia) pour juger la rébellion de Lucifer, nous pouvons noter qu'à l'époque de la présente révélation, la première audience du procès en cours de Gabriel *contre* Lucifer a été tenue sur Uversa, et que, peu après, une décision des Anciens des Jours a été publiée, ordonnant que Satan soit désormais enfermé dans le monde-prison avec Lucifer. Cela met fin à la faculté qu'avait Satan de faire de nouvelles visites aux mondes déchus de Satania. Dans un univers dominé par la miséricorde, la justice est peut-être lente, mais elle est certaine.

5. La sagesse du délai

54:5.1 (617.1) Parmi les nombreuses raisons que je connais et pour lesquelles Lucifer et ses acolytes n'ont été ni internés ni jugés plus tôt, je suis autorisé à exposer les suivantes :

54:5.2 (617.2) 1. La miséricorde exige que tout malfaiteur ait un temps suffisant pour élaborer une attitude délibérée et murement pesée au sujet de ses mauvaises pensées et de ses actes de péché.

54:5.3 (617.3) 2. La justice suprême est dominée par un amour de Père, et c'est pourquoi la justice ne détruira jamais ce que la miséricorde peut sauver. Le temps nécessaire pour accepter le salut est accordé à tout malfaiteur.

54:5.4 (617.4) 3. Nul père affectueux n'inflige jamais une punition précipitée à un membre de sa famille qui s'est trompé. La patience ne peut fonctionner indépendamment du temps.

54:5.5 (617.5) 4. Bien que la malfaisance soit toujours délétère pour une famille, la sagesse et l'amour exhortent les enfants intègres à supporter un frère égaré pendant le délai que le père affectueux accorde pour que le pécheur se rende compte de l'erreur de sa conduite et embrasse la voie du salut.

54:5.6 (617.6) 5. Indépendamment de l'attitude de Micaël envers Lucifer, et bien que Micaël fût le Créateur-père de Lucifer, il n'appartenait pas au Fils Créateur d'exercer une juridiction sommaire sur le Souverain Systémique apostat, parce que Micaël n'avait pas encore parachevé la carrière d'effusion qui devait le porter à la souveraineté non qualifiée de Nébadon.

54:5.7 (617.7) 6. Les Anciens des Jours auraient pu anéantir immédiatement les rebelles, mais ils exécutent rarement les

malfaiteurs sans avoir pleinement entendu leur cas. En l'espèce, ils refusèrent de passer outre aux décisions de Micaël.

54:5.8 (617.8) 7. Il est évident qu'Emmanuel conseilla à Micaël de rester à l'écart des rebelles et de permettre à la rébellion de suivre son cours naturel d'autodestruction. Et la sagesse de l'Union des Jours est le reflet, dans le temps, de la sagesse unifiée de la Trinité du Paradis.

54:5.9 (617.9) 8. Sur Édentia, le Fidèle des Jours recommanda aux Pères de la Constellation de laisser les mains libres aux rebelles afin de déraciner au plus vite toute sympathie pour ces malfaiteurs dans le cœur de tous les citoyens présents et futurs de Norlatiadek — de toute créature mortelle, morontielle ou spirituelle.

54:5.10 (617.10) 9. Sur Jérusem, le représentant personnel de l'Exécutif Suprême d'Orvonton conseilla à Gabriel de fournir à toute créature vivante la pleine occasion de murir un choix délibéré dans les affaires touchées par la Déclaration de Liberté de Lucifer. Les questions de la rébellion ayant été soulevées, le conseiller du Paradis envoyé d'urgence auprès de Gabriel exposa que, si cette pleine et libre faculté n'était pas donnée à toutes les créatures de Norlatiadek, la quarantaine du Paradis serait étendue à toute la constellation, afin de se protéger de la présence possible de créatures tièdes ou frappées de doute. Pour laisser les portes de l'ascension au Paradis ouvertes aux êtres de Norlatiadek, il était nécessaire de prévoir le plein développement de la rébellion et de s'assurer de la complète

détermination de l'attitude de tous les êtres qu'elle toucherait d'une manière quelconque.

54:5.11 (617.11) 10. La Divine Ministre de Salvington émit un mandat qui constituait sa troisième proclamation indépendante et ordonnait que rien ne fût fait pour guérir à moitié, supprimer lâchement ou masquer autrement le hideux visage des rebelles et de la rébellion. Les armées angéliques reçurent la consigne de veiller à ce que l'expression du péché fût pleinement révélée et reçût des occasions illimitées de se manifester, cette technique étant la plus rapide pour aboutir à la cure parfaite et définitive du fléau du mal et du péché.

54:5.12 (618.1) 11. Un comité d'urgence d'ex-mortels, composé de Puissants Messagers, de mortels glorifiés ayant eu l'expérience personnelle de situations semblables, et de leurs collègues, fut organisé sur Jérusem. Il avisa Gabriel que, si l'on recourait à des méthodes de suppression arbitraires ou sommaires, au moins trois fois plus d'êtres seraient dévoyés. Tout le corps des conseillers d'Uversa fut d'accord pour recommander à Gabriel de permettre à la rébellion de prendre pleinement son cours naturel, même s'il fallait ensuite un million d'années pour en liquider les conséquences.

54:5.13 (618.2) 12. Même dans un univers du temps, le temps est relatif. Si un mortel urantien à durée de vie moyenne commettait un crime transformant la planète en pandémonium, et s'il était appréhendé, jugé et exécuté dans les deux ou trois jours après son crime, ce délai vous paraîtrait-il long ? Et pourtant, par rapport à la durée de la vie

de Lucifer, la comparaison resterait valable même si son jugement présentement commencé ne devait pas se terminer avant cent-mille ans du temps d'Urantia. Du point de vue d'Uversa, où le litige est en suspens, on peut estimer le délai relativement en disant que la justice a été saisie du crime de Lucifer deux secondes et demie après qu'il fut commis. Du point de vue du Paradis, le jugement est concomitant avec l'acte.

54:5.14 (618.3) Vous pourriez encore comprendre partiellement tout autant de raisons valables pour ne pas arrêter arbitrairement la rébellion de Lucifer, mais je ne suis pas autorisé à vous les exposer. Je peux toutefois vous informer que, sur Uversa, nous enseignons quarante-huit raisons pour permettre au mal de suivre le plein cours de sa propre faillite morale et de son anéantissement spirituel. Je ne doute pas qu'il y ait encore tout autant de raisons qui me sont inconnues.

6. Le triomphe de l'amour

54:6.1 (618.4) Quelles que soient les difficultés rencontrées par les mortels évolutionnaires dans leurs efforts pour comprendre la rébellion de Lucifer, il devrait être clair pour tous les penseurs réfléchis que la technique employée vis-à-vis des rebelles est une justification de l'amour divin. La miséricorde aimante accordée aux rebelles paraît avoir entraîné beaucoup d'êtres innocents dans des

épreuves et des tribulations ; mais toutes ces personnes déchirées peuvent se fier en toute sécurité aux Juges infiniment sages pour se prononcer sur leur destinée avec autant de miséricorde que de justice.

54:6.2 (618.5) Dans toutes leurs tractations avec des êtres intelligents, le Fils Créateur et son Père Paradisiaque sont tous deux dominés par l'amour. Bien des phases du comportement des chefs de l'univers envers des rebelles et une rébellion — les pécheurs et le péché — sont incompréhensibles, à moins de se rappeler que Dieu en tant que Père a la préséance sur toutes les autres phases de la manifestation de la Déité dans tous les rapports entre la divinité et l'humanité. Il ne faut pas non plus oublier que les actes des Fils Créateurs Paradisiaques sont tous motivés par la miséricorde.

54:6.3 (618.6) Si le père aimant d'une grande famille choisit de se montrer miséricordieux envers l'un de ses enfants coupable d'un grave méfait, il peut arriver que l'octroi de la miséricorde à cet enfant qui se conduit mal impose temporairement des privations à tous les autres enfants qui se conduisent bien. Ces éventualités sont inévitables ; le risque est inséparable de la réalité consistant à avoir un père affectueux et à être membre d'un groupe familial. Chaque membre de la famille profite de la bonne conduite de tous les autres, et de même il faut que chaque membre souffre immédiatement des conséquences temporelles de l'inconduite de tous les autres. Les familles, les groupes, les nations, les races, les mondes, les systèmes, les constellations et les univers sont des associations de relations,

possédant une individualité ; c'est pourquoi tout membre d'un groupe, grand ou petit, récolte les bénéfices des bonnes actions et supporte les conséquences des méfaits de tous les autres membres du groupe concerné.

54:6.4 (619.1) Mais il est bon de clarifier une chose : si vous êtes amené à souffrir des conséquences fâcheuses du péché d'un membre de votre famille, d'un concitoyen, d'un compagnon mortel, ou même d'une rébellion dans le système ou ailleurs — quelles que soient vos souffrances dues à l'inconduite de vos associés, compagnons ou supérieurs — vous pouvez vous fier à la certitude éternelle que ces tribulations ne sont que des afflictions temporaires. Aucune de ces conséquences de la vie fraternelle, l'écart de conduite des membres de votre groupe, ne peut jamais compromettre vos perspectives éternelles ni vous priver le moins du monde de votre droit divin de monter au Paradis et d'atteindre Dieu.

54:6.5 (619.2) Et il existe des compensations pour ces épreuves, délais et déceptions qui accompagnent invariablement le péché de rébellion. Parmi les nombreuses répercussions profitables de la rébellion de Lucifer que l'on peut citer, j'attirerai seulement votre attention sur les carrières rehaussées des ascendeurs mortels, citoyens de Jérusem, qui, par leur résistance aux sophismes du péché, se sont placés en position de devenir de futurs Puissants Messagers, des compagnons de mon ordre. Tout être qui a supporté l'épreuve de ce fâcheux épisode a par là même avancé immédiatement son statut administratif et accru sa valeur spirituelle.

54:6.6 (619.3)

Au début, le bouleversement luciférien apparut comme une pure catastrophe pour le système et pour l'univers.

Graduellement, ses avantages commencèrent à s'accumuler. Après vingt-cinq-mille ans du temps systémique (vingt-mille ans d'Urantia), les Melchizédeks commencèrent à enseigner que le bien résultant de la folie de Lucifer en était arrivé à égaler le mal subi. La somme du mal était alors devenue à peu près stationnaire, ne continuant à croître que sur certains mondes isolés, tandis que les répercussions bienfaisantes continuaient à se multiplier et à s'étendre dans l'univers et le superunivers, et même jusqu'à Havona. Aujourd'hui, les Melchizédeks enseignent que le bien résultant de la rébellion de Satania équivaut à plus de mille fois la somme de tout son mal.

54:6.7 (619.4)

Mais, pour tirer de la malfaisance une récolte bénéfique aussi extraordinaire, il fallait l'attitude sage, divine et miséricordieuse de tous les supérieurs de Lucifer, depuis les Pères de la Constellation sur Édentia jusqu'au Père Universel au Paradis. Le passage du temps a rehaussé les bonnes conséquences que l'on pouvait tirer de la folie de Lucifer ; et, puisque le mal à châtier avait atteint toute son ampleur en un temps relativement court, il est évident que les dirigeants infiniment sages et prévoyants de l'univers allaient certainement allonger le délai leur permettant de moissonner des résultats bénéficiaires croissants. Indépendamment des nombreuses raisons additionnelles pour appréhender et juger les rebelles de Satania, ce seul gain aurait suffi à expliquer pourquoi ces

pêcheurs n'ont pas été internés plus tôt et pourquoi on ne les a pas encore jugés et détruits.

54:6.8 (619.5) Les mortels, dont le mental est à courte vue et lié par le temps, devraient y regarder à deux fois avant de critiquer les délais accordés par les prévoyants et infiniment sages administrateurs des affaires de l'univers.

54:6.9 (620.1) L'une des erreurs de la pensée humaine à ce sujet consiste à croire que tous les mortels évolutionnaires d'une planète en évolution auraient choisi d'entrer dans la carrière du Paradis si leur monde n'avait pas été maudit par le péché. L'aptitude à refuser la survie ne date pas de l'époque de la rébellion de Lucifer. Les hommes ont toujours possédé le don du libre arbitre quant au choix de la carrière du Paradis.

54:6.10 (620.2) À mesure que vous vous élèverez dans l'expérience de la survie, vous élargirez votre conception de l'univers, vous étendrez votre horizon de significations et de valeurs, et vous serez ainsi mieux à même de comprendre pourquoi l'on permet à des êtres comme Lucifer et Satan de persister dans leur rébellion. Vous saisirez également mieux comment on peut tirer un bien ultime (sinon immédiat) d'un mal limité dans le temps. Après avoir atteint le Paradis, vous serez réellement éclairés et réconfortés en entendant les philosophes supéraphiques discuter et expliquer ces profonds problèmes d'ajustement universel. Mais, même alors, je doute que vous soyez entièrement satisfaits dans votre propre mental. Du moins je ne le fus pas, même lorsque j'eus atteint ainsi l'apogée de la philosophie de l'univers. Je ne suis pas parvenu à comprendre

pleinement ces complexités avant d'avoir été affecté à un poste administratif du superunivers. C'est là que, par une expérience effective, j'ai acquis une capacité de conception suffisante pour comprendre, en équité cosmique et en philosophie spirituelle, ces problèmes complexes. À mesure que vous vous élèverez vers le Paradis, vous apprendrez de plus en plus que l'on ne peut comprendre beaucoup d'aspects problématiques de l'administration de l'univers qu'après avoir acquis une capacité expérientielle accrue et une clairvoyance spirituelle supérieure. Pour comprendre les situations cosmiques, la sagesse cosmique est essentielle.

54:6.11 (620.3) [Présenté par un Puissant Messenger ayant l'expérience d'avoir survécu à la première rébellion systémique des univers du temps, présentement attaché au gouvernement du superunivers d'Orvonton, et agissant en la matière sur la demande de Gabriel de Salvington.]